Decision 19-DCC-160 of August 21, 2019

regarding the sole control acquisition of SASP Olympique Gymnaste Club de Nice by Ineos group

Posted on: September 18, 2019 | Sectors :

SPORT

Presentation of the decision

Summary

L'Autorité a autorisé le rachat de la SASP Olympique Gymnaste Club de Nice (OGC Nice), par la société Ineos Industries Holding. L'Autorité s'est prononcée pour la première fois sur le rachat d'un club de football professionnel, qui n'avait pas encore été examiné par la pratique décisionnelle en France ou en Europe. Pour les besoins de son examen l'Autorité a considéré qu'il fallait retenir un marché de produits sur lequel les clubs de football professionnels achètent et vendent des contrats de joueurs ; afin d'arbitrer entre les offres des différents clubs, les joueurs se fondent sur plusieurs critères tels que, par exemple, (i) la rémunération nette, (ii) la réputation du club, (iii) la durée du contrat, (iv) la compétitivité du championnat national dans lequel le club évolue et (v) les c ompétions internationales dans lesquelles le club évolue. L'Autorité a considéré le marché international des transferts, en notant néanmoins la forte part des transferts de joueurs qui interviennent au niveau européen.L'Autorité a également examiné le marché du marketing sportif, sans le limiter spécifiquement à un sport tel que le football. Ce marché est, comme le précédent, de plus en plus international.

Information about the decision

Type of transaction	Takeover
Notifying party	Groupe INEOS
Decision	Clearance decision
Phase decision	Phase 1
Simplified procedure	Non
Company(ies) involved	SASP Olympique Gymnaste Club de Nice (OGC Nice)

Read

Full text of the decision
68.84 KB

communiqué de presse / press release